

AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX A VOTRE VOIX

COMITÉ TECHNIQUE DE RÉSEAU MARINE

**ELECTIONS
FONCTION
PUBLIQUE
2014 - 2018**

Le 4 décembre 2014, les personnels civils de la Marine voteront pour désigner leurs représentants au Comité Technique de Réseau (CTR), conformément à la loi de 2008 sur la représentativité et sa déclinaison dans la fonction publique.

Depuis trop longtemps les restructurations et les réorganisations déstabilisent l'organisation du travail dans les établissements de la Marine, aujourd'hui, les personnels sont soumis à des surcharges de travail de plus en plus pesantes et permanentes. Cette situation entraîne des situations de malaise profond pour des agents qui se sentent ignorés et méprisés. C'est inacceptable !

La CFDT et la CFTC revendiquent l'arrêt des suppressions de postes les réorganisations ne doivent pas servir la logique comptable.

Il est plus que temps de redonner de l'oxygène aux agents qui ont déjà fourni beaucoup trop d'efforts.

La CFDT et la CFTC se posent clairement comme une force alternative qui souhaite remettre au cœur des réflexions, les femmes et les hommes qui sont la composante essentielle du soutien à la Marine.

Dans ce contexte, le rôle et la place du personnel civil doit être reconnu et adapté.

Désormais, il est possible d'aborder les questions d'organisation du travail.

Une véritable politique de qualité de vie au travail doit être menée en concertation avec les agents, nous revendiquons une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, une sincère définition des emplois d'aujourd'hui et de demain pour permettre une

meilleure employabilité des personnels. Il s'agit bien là de donner à chacune et à chacun la possibilité de pouvoir se projeter dans un avenir professionnel, bâti sur des choix éclairés mais aussi d'être récompensé de ses efforts.

Les personnels souffrent d'absence de reconnaissance et de sens dans leur travail.

La CFDT et la CFTC revendiquent le dégel du point d'indice pour les fonctionnaires et contractuels et le rétablissement des bordereaux pour les ouvriers de l'État.

Pour **la CFDT et la CFTC**, tous les agents qui ont su s'adapter aux multiples réformes de ces dernières années, avec toujours plus de travail et moins de moyens, doivent être reconnus et respectés. Il est hors de question que les personnels civils de la Marine soient considérés uniquement comme la « variable d'ajustement » économique du Ministère de la Défense !

**Les personnels sont soumis de plus en plus
à des surcharges de travail.**

NOS CANDIDATS

Noms - Prénoms	Corps ou catégorie	Etablissement d'emploi
ROUSSELET Philippe	OE	COMAR Manche
DIEMER Alexandre	AAMD	DPMM Paris
BESCOND Philippe	OE	Commandement Ile longue Brest
CANGI Thierry	TSEF	EM Alfian Toulon
GLOUX Fabrice	SA	BASE FUSCO Lorient
RENARD Jérôme	TSEF	Base Navale Cherbourg
BRETON Jean-Yves	OE	CECLANT Amirauté Brest
VELIEN Pascal	OE	Base navale Port les Galets - La Réunion
FERRANDIZ Christine	TSO	SSF Toulon
BROUXEL Dominique	TSEF	CECMED Toulon
DACY François	IEF	SSF Antilles Guyane - Fort de France
MEILLOUR Yoann	IEF	AL FUSCO Lorient
PERROTEAU Delphine	SA	COMAR Bayonne - Base Adour
THERENE Maryse	SA	SSF Brest
GOSSARD Marie-Brigitte	AAP2	EMM
PETIT Anna	TSEF	EMM Paris
PAUGAM Gildas	OE	SSF SLM Brest
EBRARD Michel	OE	DSSF Toulon
LE FEE Bruno	OE	Base Fusco Lorient
ARIAS Y CLEMENTE José	OE	ADOSM COMAR Paris

**Le 4 décembre 2014 chacune et chacun d'entre nous,
doit tout mettre en œuvre pour voter et faire voter
en choisissant massivement la CFDT-CFTC.**



ENSEMBLE ET AUTREMENT !!!